DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six le vingt-trois septembre le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 15 septembre 2026
Nombre de conseillers en exercice : 33
Quorum : 17
Nombre de conseillers présents : 32

Présents : Fabien DOUCET, Isabelle NÉGRIER-CHASSAING, Clément RAVAUD, Marie-Pierre ROBERT, Laurent CHASSAT, Anca VORONIN, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Jean-Pierre GAUGIRAN, Laurent PHIALIP, Jean-Christophe ROMAND, François SALAGNAC, Pascale ETIENNE, David PENOT, Laurent GÉRALD, Vincent LABRUNE, Cécile LAMOURAUX, Nadine NADAUD, Martine LERICHE, Sylvie MILLON, Gilles MONTI, Philippe PRINCE, Daniel RAYMONDIE, Virginie CHARPATEAU, Françoise MALEFOND, Patricia GADAUD, Claire MARCHAND, Stéphanie PANTEIX, Lysandre MERLIER, Valérie MILLON, Patricia LAMOUREUX, Jean-Luc LABRUNIE.

Excusée par procuration :
Danielle TODESCO donne procuration à Franck LENOIR en date du 22 septembre 2026

Secrétaire de séance : Franck LENOIR

Objet : Renouvellement du parc d'éclairage public - approbation du projet et du plan de financement de l'opération

Délibération 116

La Ville de Panazol poursuit le renouvellement de son parc d'éclairage public qui constitue un enjeu majeur en termes de réduction des consommations énergétiques de la Commune. Une tranche supplémentaire de 364 lanternes SHP de forte puissance fera l'objet d'un renouvellement au bénéfice de luminaires de type leds d'une puissance de 31 W ou 64 W en fonction de la configuration des voies.

Ces luminaires sont positionnés majoritairement le long de voies principales ou le long de voies empruntées par les transports en commun. Dans ce cadre, la Ville de Panazol a décidé, outre le soutien déjà obtenu de la part de l'État au titre du Fonds Vert, de solliciter également le soutien financier du Département de la Haute-Vienne, au titre de la programmation 2027 des aides aux Communes et à leurs groupements, sur le volet « électrification rurale ». Une recherche d'un acheteur pour les certificats d'économie d'énergie (CEE) rattachable à cette opération sera également initiée.

Le planning prévisionnel de l'opération est le suivant :

Dépôt de la demande de subvention au CD 87 :	octobre 2026
Commande des travaux et notification de l'OS de démarrage des travaux :	mars 2027
Démarrage des travaux :	mai 2027
Fin des travaux :	septembre 2027

Financement de l'opération :

Sur la base de chiffrages réalisés par le titulaire du marché à bons de commande pour l'éclairage public, selon la connaissance actuelle du parc de la Ville de Panazol et des orientations techniques prises, l'estimation prévisionnelle des dépenses est de **164 269.04 € HT**.

À partir de ces éléments, un plan de financement prévisionnel détaillant l'ensemble des subventions sollicitées et leur origine a été établi. Ce plan de financement est proposé à l'approbation du Conseil municipal. Ainsi, les financeurs sollicités, dont les aides représentent 45% des dépenses éligibles, seront les suivants :

- l'État au titre du Fonds Vert : 15% du coût des travaux éligibles ;
- le Département de la Haute-Vienne : 30 % du coût des travaux ;
- les Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) : 6 % du coût des travaux.

Plan de financement prévisionnel :

Nature des recettes	Montant	%
ÉTAT AU TITRE DU FONDS VERT	24 640.36€	15%
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	49 280.71€	30%
CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (C2E)	9 856.14€	6 %
VILLE DE PANAZOL	80 491.83€	49 %
Coût total	**164 269.04 €**	**100%**

Il est donc proposé au Conseil municipal de se prononcer pour approuver le projet, en valider son coût prévisionnel, valider le plan de financement et autoriser Monsieur le Maire à solliciter l'aide financière des partenaires potentiels du projet.

DÉLIBÉRATION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-21 et L. 2241-1 ;

VU le projet de rénovation du parc de luminaires assurant l'éclairage public des rues de la Ville de Panazol ;

CONSIDÉRANT la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération ;

CONSIDÉRANT avoir été suffisamment informé, le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'APPROUVER** le contenu du projet et le coût prévisionnel de l'opération estimé à 164 269,04 € HT, établi selon la connaissance actuelle du parc de luminaires assurant l'éclairage public des rues de la ville de Panazol ;
- **DE VALIDER** le plan de financement prévisionnel relatif à cette opération dont le détail du montant des subventions sollicitées par organisme financeur potentiel est précisé dans le tableau ci-après :

Nature des recettes	Montant	%
ÉTAT AU TITRE DU FONDS VERT	24 640.36€	15%
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	49 280.71€	30%
CERTIFICAT D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (C2E)	9 856.14€	6 %
VILLE DE PANAZOL	80 491.83€	49 %
Coût total	**164 269.04 €**	**100%**

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à solliciter auprès des différents partenaires les contributions financières correspondantes.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme
En Mairie, le 25 septembre 2026

Le Maire

MAIRIE DE PANAZOL 87350

Fabien DOUCET

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture
Le 28/09/2026
Publié ou notifié
29/09/2026

Ville de Panazol

TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Renouvellement de sources lumineuses

DEMANDE DE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT

Septembre 2026

I - CONTEXTE DE L'OPÉRATION ET DESCRIPTION SOMMAIRE DES TRAVAUX

Dans le cadre de sa politique de gestion de son parc d'éclairage public, la collectivité poursuit les travaux de renouvellement / optimisation de ses luminaires et plus particulièrement de ceux vieillissants équipés de sources énergivores.

Une tranche supplémentaire de **364** lanternes SHP de forte puissance fera l'objet d'un renouvellement au bénéfice de luminaires de type leds d'une puissance de 31 W ou 64 W en fonction de la configuration des voies. Ces équipements, conformes à la réglementation en vigueur, respecteront les préconisations environnementales de protection de la faune. Ils permettront également de réduire les consommations électriques. Les luminaires changés sont ceux des rues :

Somme de Nombre de lanternes	
Étiquettes de lignes	Total général
ALLEE DE COUBRAS	8
ALLEE DE GATISSE	1
ALLEE DE LA RUE HAUTE	8
ALLEE DE PUY LA RUE	11
ALLEE DU GOLF	7
ALLEE DU PRE BARON	1
AVENUE DU PALAIS SUR VIENNE	17
CHEMIN DE LA RUE BASSE	1
CHEMIN DU MAS DE LA COTE	1
IMPASSE D'ECHAUDIERAS	1
LA RUE HAUTE	1
PLACE DES BASSES VIGNES	2
PLACE FRANÇOIS MITTERRAND	3
ROUTE DE FONSALADE	6
ROUTE DE LA COUTURE CHARBON	12
ROUTE DE LA LONGE	11
ROUTE DE LA PLANCHE D'AUZE	10
ROUTE DE LAVAUD	8
ROUTE DE MARLIAT	5
ROUTE DE PEYRAZET	7
ROUTE DE SAINT-JUST LE MARTEL	3
ROUTE DES PRADES	3
ROUTE DU CHATEAU D'EAU	4
RUE BEAUMARCHAIS	3
RUE DE CORDELAS	13
RUE DE CREZIN	6
RUE DE FEYTIAT	16
RUE DE FINLANDE	11
RUE DE LA FONTANILLE	9
RUE DE LA GRELE	4
RUE DE LA LAICITE	30
RUE D'ECHAUDIERAS	10
RUE DES BOLETS	4
RUE DES MASSOTTES	1
RUE DIANE FOSSEY	34
RUE DU PANORAMA	1
RUE FRANÇOIS SARRE	9
RUE GEORGES CLEMENCEAU	18
RUE HAROUN TAZIEFF	9
RUE LOUIS BLERIOT	7
RUE MARX DORMOY	7
RUE MICHEL SERVET	6
RUE NELSON MANDELA	13
RUE PARMENTIER	17
RUE VOLTAIRE	5
Total général	**364**

II – CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Le planning prévisionnel de la suite de l'opération est le suivant :

* Dossier de demande de subvention : octobre 2026
* Commande des travaux / notification OS : mars 2027
* Démarrage des travaux : mai 2027
* Fin des travaux : septembre 2027

III– DÉTAILS FINANCIERS DU PROJET

3.1. Estimation prévisionnelle des dépenses de l'opération :

- Montant des travaux : **164 269.04 € HT**

COÛT TOTAL DE L'OPÉRATION **197 122.85 € TTC**

3.2. Plan de financement prévisionnel :

Le présent plan de financement de l'opération objet de la présente demande de subvention est établi en prenant en compte le montant total des dépenses en valeur connue en septembre 2026.

Plan de financement prévisionnel :

Nature des recettes	Montant	%
ÉTAT AU TITRE DU FONDS VERT	24 640.36€	15%
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE	49 280.71€	30%
CERTIFICAT ÉCONOMIE ÉNERGIE (C2E)	9 856.14€	6 %
VILLE DE PANAZOL	80 491.83€	49 %
Coût total	**164 269.04 €**	**100%**

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Renouvellement du parc d'éclairage public - approbation du projet et du plan de financement de l'opération

Date de décision: 25/09/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 28/09/2026

Numéro de l'acte : 06_DELIB116

Identifiant unique de l'acte : 087-218711406-20260925-06_DELIB116-DE

Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 7 .5
Finances locales
Subventions

Date de la version de la classification : 29/08/2019

Nom du fichier : DELIB116-Renouvellement du parc d'éclairage public.pdf (99_DE-087-218711406-20260928-06_DELIB116-DE-1-1_1.pdf)

Annexe : DELIB116-ANNEXE-Renouvellement du parc d'éclairage public.pdf (40_AC-087-218711406-20260928-06_DELIB116-DE-1-1_2.pdf)
DELIB116-ANNEXE-Renouvellement du parc d'éclairage public